Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 19 Chaâbane 1443
22 Mars 2022

N° 34

38ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **638**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **638**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **641**
Homologation de résolutions .....
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **642**
Avis aux créanciers..... **644**
Convocations
Sociétés anonymes **645**
Autres sociétés **653**
Divers
Rectificatifs **653**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan de l'Internationale Obligataire Sicav..... **654**
Bilan de Sicav Security..... **657**
Bilan de Cap Oblig Sicav **659**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

BANQUE NATIONALE AGRICOLE - CAPITAUX

Société anonyme

Au capital de 5.000.000 dinars

Complexe «le Banquier» Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac 1053 Tunis

Identifiant Unique : 496517C

En vertu du procès-verbal du Conseil d'Administration du 15 février 2022, enregistré à la recette des finances du Lac le 10 mars 2022 sous le n°22701848 quittance n°M030273 il a été décidé de nommer Monsieur Mondher Lakhal Président du Conseil d'Administration, avec les mêmes pouvoirs et avantages accordés à son prédécesseur.

Deux exemplaires du procès-verbal de conseil d'administration sus indiqué ont été déposés au Centre National du Registre des Entreprises en date du 14 mars 2022, dossier numéro 202217447.

Cet avis a été publié aux journaux le Temps et Essabah le 15 mars 2022.

2022R00639SANB2

Notice pour l'augmentation du capital d'une société anonyme

Au sens des articles 164 et 302 du Code des Sociétés Commerciales

Société «Tunisian Salt Company»

SA au capital de 2 730 000 DT

Siège social : Rue du Lac Windermere, Immeuble DAR MAGHREBIE, Bloc D 3ème étage Bureau n°D 3.1 - Les Berges du Lac 1053 - Tunis

MF : 1233966Z/A/M/000

Montant de l'augmentation de capital : 1 600 000 dinars pour porter le capital social de 2 730 000 Dinars à 4 330 000 Dinars, dont le montant de l'augmentation est versé à la BH Bank. Agence le Centre des affaires Hédi Nouira dans un compte indisponible n°14032032300700671125

Objet social : Recherche et exploitation des substance minérales et la Production du sel à usage industriel et alimentaire

Durée : 99 ans

Dépôt du procès-verbal : un exemplaire du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 8/3/2022, a été enregistré à la Recette de l'Enregistrement des Actes de Sociétés 1er Bureau Tunis sous le numéro 22801118. Quittance n°M002122 et a été déposé au Centre National des Entreprises le 18/3/2022 sous le numéro AC01312022

Actions nouvelles : 160 000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 10 Dinars chacune, à libérer en numéraire.

Conditions d'admission aux AG et droit de vote : Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles.

Période de souscription : La souscription est ouverte 15 jours à partir de la date de publication de la notice au Journal Officiel de la République Tunisienne sauf clôture anticipée en conséquence de la souscription de 100% du montant de l'augmentation avant cette date.

2022400658SANB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Le Bardo le 22/02/2022 reçu n°16634 enregistrement n°2220061 Mohamed Ali Sebtaoui a vendu à Mme Chedia Ben Agueguech la totalité du fonds de commerce sis à la rue de la Liberté Le Bardo avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être adressées au cabinet Maître Farhati Boubaker avocat 14 Avenue de Londres Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis.

Cet avis a été publié au journal Achourouk du 02/3/2022.

2022T00314FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte sous seing privé en date du 3 mai 2021 enregistré à la recette des finances d'Hammamet le 28 mai 2021 sous la quittance n°M049336 et l'enregistrement n°212192, Mr Slim Bouteraa, titulaire de l'identifiant unique N° (15972331L) a vendu à Mr Nabil Ennsibi (CIN n°08382791) le fonds de commerce composé de ses éléments corporels et incorporels destiné à l'activité de drugstore (fruit secs) sis au local situé à l'avenue Habib Bourguiba à Hammamet.

Toute opposition sur le montant du prix de la vente devra se produire entre les mains de Mr Nabil Ennsibi à l'adresse du local sus indiqué dans un délai de 20 jours à partir de la date de parution de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Un extrait de cette annonce a été publié au journal Essahafa le 12 Juin 2021.

2022R00640FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances El Mourouj le 21 février 2022 quittance M015060 enregistrement 22200770 Ms Mouhamed Jawedi a vendu à Mr Nizar Karoui la totalité du fonds de commerce destiné vente fruit sec sis à la rue de Yethreb Mourouj 3 Ben Arous.

Les oppositions se feront à l'adresse où se trouve le fonds de commerce ; rue de Yethreb Mourouj 3 Ben Arous, dans un délai de 20 jours à partir de la publication de la présente au journal officiel toute opposition dépassant ce délai est non avenue.

Cette annonce a été publiée au journal Le Quotidien du 02/3/2022.

2022R00642FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte SSP en date du 7/01/2022, enregistré à la recette des finances de Souk Lahad le 10/01/2022 (enreg 22200024, quit n°M000698) Mr Abdelmajid Hadded, titulaire de CIN 04887676, a vendu à Ali Ben Amor Mallem tout le F.C avec ses éléments corporels et incorporels "BOULANGERIE", sis à Zouia, Souk Lahad Kébili. Toute opposition devra être adressée entre les mains du vendeur à son adresse élu "boulangerie ERRAHMA" dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au Jort.

Cette annonce a été publiée dans la quotidienne "Ecchourouk" du 19/02/2022.

2022R00645FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon un acte sous seing privé rédigé par Maître Amri Haithem, Avocat près la cour d'appel, son bureau situé au 32 - avenue de la République - 2ème étage Béja 9000.

Légalisé dans la municipalité d'Al Mnihla le 15 Mars 2022 et enregistré à la recette des finances du quartier Al - Tadhamon le même jour, le numéro de quittance MO27225 le numéro d'enregistrement 2220108.

Monsieur Seif El Din Ben Mohamed Ben Ali Ahmed titulaire de la carte d'identité Nationale n°08729357 du 17 Août 2015, son adresse est : 04 Rue n°6506 cité Ibn Khaldoun Tunis, a vendu au profit de monsieur Ali Ben Salah - Al Din Ben Hussain Bouani titulaire de la carte d'identité nationale n°09468846 du 3 septembre 2021, son adresse à Béja l'avenir, Gouvernorat de Béja.

L'ensemble du fonds de commerce exploité dans la boutique située sur la route de Bizerte, Km 7, Al-Mnihla, gouvernorat de l'Ariana, et dont la superficie est d'environ cent soixante quinze mètres carrés (175 m²) couverts et exploités pour exercer l'activité de vente, achat, réparation et modification des pneus en caoutchouc et leurs accessoires.

Les objections de tout créancier du précédent propriétaire seront adressés à l'éditeur du contrat; Maître Amri Haithem l'avocat près la cour d'appel, dont le bureau est située au n°32 - avenue de la République - 2ème étage, Béja 9000, dans les vingt jours suivants la date de publication de même avis au Journal Officiel de la République Tunisienne conformément à l'article 193 du code de commerce en Tunisie.

Une copie de cette annonce a été publiée dans le journal Essabah du vendredi 18/3/2022 sous le numéro 23293, BJ 106973.

2022R00655FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte SSP du 20/12/2021 enregistré à la recette des finances kabaria le 8/3/2022 sous le numéro 22200258 quittance M013314 Mr Lotfi Ben Mohamed Khelifi de CIN n°05039280 de matricule fiscal 1599505A vend à Mme Zahra Bent Mokhtar Tarhouni de CIN n°05184566 la totalité du fonds de commerce du café nommé Parc des Princes sis à la Rue 10199 Immeuble Saada n°17 RDC El Ouardia 2 Tunis.

Les créanciers doivent faire opposition entre les mains de Maître Abdelhafidh Abidi sis au 62 avenue de France 2ème étage bureau 5 Ben Arous 2013.

Cette annonce a été publiée dans les journaux Echourouk et Le quotidien du 17/3/2022.

2022R00658FCCC2

Don d'un fonds de commerce

Suivant acte de don d'un fonds de commerce en date du 7/3/2022, rédigé par l'huissier de Monastir le Maître Rym Mtiri et le Maître Awatef Sarraj, enregistré à la recette des finances de Monastir le 8/3/2022 sous n° de Quittance n°M017131, Mr Mohamed Ennacer Ben Mohamed Mazhoud, titulaire de la CIN n°04052353 délivrée le 16/5/1996, a cédé en tant que don à son fils Mohamed Ali Ben Mohamed Ennacer Mazhoud, titulaire de la CIN n°06894953 délivrée le 02/3/2018, la totalité du fonds de commerce du local commercial, destiné vente fruits et légumes sis au marché central de Monastir avec tous ses éléments corporels et incorporels (MF : 0076208E - RC : A1218891997). Les oppositions se font au main de l'acquéreur à son adresse sise : Cité «C1» n°395 Monastir, dans un délai de 20 jours de la date de son apparition au Jort.

Cette annonce est publiée au journal le Quotidien du 14/3/2022.

2022S00334FCCC2

Don d'un fonds de commerce

RC : A131111998

Par acte notarié daté du 21-02-2022 et enregistré à la recette des finances de Hammam Sousse le 22-02-2022 sous le n°M020001 Monsieur Kamel Jaidane donne à son fils Mehdi Jaidane les 2/3 lui revenant au fonds de commerce d'une pharmacie sise à rue 14 Janvier Ezzouhour Sousse registre de commerce n°A131111998 les oppositions se font au local concerné dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

Cette annonce est publiée dans le journal quotidien Alchourouk du 3-3-2022.

2022S00339FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé rédigé par le Maître Ali Ben Nasr Avocat à la cour en date du 01/3/2022, enregistré à la recette des finances de Sfax en date du 7/3/2022, Quittance n°M015235, enregistrement n°22200592, Mme Asma Belhaj a vendu à Mokdad Bouallegui la totalité du fonds de commerce destiné pour vendre matériel Informatique et ses accessoires, sis à la Route de Menzil Chaker km 4.5 Sfax.

Cette annonce a été publiée au journal «Echourouk» en date du 10/3/2022.

Les oppositions doivent se faire entre les mains de l'acheteur Mokdad Bouallegui qui a choisi le lieu du fonds de commerce comme domicile élu.

2022X00334FCCC2

Don d'un fonds de commerce

Par acte authentique signé le 8/3/2022 et enregistré à la recette des finances de Mahres le 11/3/2022 quittance numéro M011982, Monsieur Djebali Abid Ben Salah titulaire de la carte d'identité nationale n° 06094363 délivrée le 02/9/2003 demeurant à route Menzel Chaker immeuble Louati Sfax, a doté à sa femme madame Djebali Noura Bent Ali demeurant à route Menzel Chaker Sfax la totalité du Fonds de commerce exploité taxiphone et vente du tabac avec tous les éléments corporels et incorporels au local sis à route Menzel Chaker immeuble Louati Sfax.

Les oppositions se font entre les mains du donataire Djebali Noura Bent Ali dans le local situé à route Menzel Chaker immeuble Louati Sfax et ce dans un délai maximum de vingt jours à partir de la publication de l'annonce au journal officiel de la République Tunisienne. Cet extrait est publié au Journal quotidien le Temps du jeudi le 17/3/2022.

2022X00335FCCC2

Don d'un fonds de commerce

Par acte authentique signé le 4/3/2022 et enregistré à la recette des finances de Mahres le 4/3/2022 quittance numéro M011980, Monsieur Djebali Abid Ben Salah titulaire de la carte d'identité nationale n°06094363 délivrée le 02/9/2003 demeurant à route Menzel Chaker immeuble Louati Sfax, a doté à sa femme madame Djebali Noura Bent Ali demeurant à route Menzel Chaker Sfax la totalité du Fonds de commerce exploité à la vente du tabac avec tous les éléments corporels et incorporels au local sis à route Menzel Chaker immeuble Louati Sfax.

Les oppositions se font entre les mains du donataire Djebali Noura Bent Ali dans le local situé à route Menzel Chaker immeuble Louati Sfax et ce dans un délai maximum de vingt jours à partir de la publication de l'annonce au journal officiel de la République Tunisienne. Cet extrait a été publié au journal quotidien le Temps du jeudi le 17/3/2022.

2022X00336FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé du 22/12/2021 élaboré par Maître Olfa Ben Abdelhafidh avocate à Tunis, enregistré à la recette des finances la Goulette le 4/01/2022 sous le n°22200042 Quittance n°788 Société «D'une autre époque» immatriculé sous l'identifiant unique n°1546968P, a vendu à Société «YCR STUDIO» immatriculé sous l'identifiant unique n°1627691D, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploités au local sis à l'Avenue Taieb Mhiri Laouina Route de la Marsa, exploité pour la vente de la lustrerie et des meubles.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de l'acheteur Société «YCR STUDIO» l'adresse : Avenue Taieb Mhiri Laouina Route de la Marsa dans les 20 jours à partir de la date de la parution de ceci au JORT.

Cette annonce est publiée au journal quotidien «Echourouk» le 3/02/2022.

2022400627FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat signé pour le vendeur le 18 février 2022 et pour l'acheteur le 01 mars 2022, enregistré à la recette des finances Kalaa el Kobra en date du 9 mars 2022, quittance n°16863, enregistrement n°22200514, la société KENZA ayant son siège social au 41 centre commercial Tunis City Kalaa el Andalous, inscrite au Registre National des Entreprises sous l'Identifiant Unique n°0024033 N, représentée par sa Gérant Mme Faouzia Chatti épouse Frad a vendu l'ensemble du fonds de commerce lui appartenant exploité au local n° B.V.2 situé au Centre Commercial MALL OF SOUSSE à Kalaa el Kobra Tunisie et destiné à l'activité de «prêt à porter féminin» à la société ULYCOS dont le siège social est situé à la Résidence SERIM, Rue du Lac Ghar El Melh - Les Berges du Lac 1 - Tunis - Tunisie, inscrite au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique n°1686880K, représentée par son Gérant Monsieur Sami Chahed.

Les oppositions doivent se faire au domicile élu entre les mains de Maître Skander Lahmaeïr Avocat à la cour d'appel, élisant domicile au 106 Bis Rue de Palestine 1002 Tunis - Tunisie et ce dans les 20 jours qui suivent la date de la parution de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Un extrait de cette annonce a été publié au journal «Le Quotidien» du 12 mars 2022.

2022400628FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

En vertu du contrat signé en date du 21 octobre 2021 enregistré à la recette des finances de Bizerte sous la quittance n°M061563, Numéro d'enregistrement 21304046 en date du 22 octobre 2021 Monsieur Jamel Ben Mohamed Ben Ameur Trabelsi a loué tout le fonds de commerce exploité en tant que salon de thé et sis à la rue Assia Kandara Corniche Bizerte avec tous ses composants matériels et immatériels à Monsieur Bilel Ben Brahim Ben Mohamed Yekken pour une période de trois ans à partir du 1er novembre 2021.

(Annonce parue au journal Echourouk du 16 mars 2022).

2022T00313FCCC3

Vente d'un fonds de commerce

En vertu de l'ASSP enregistré à la recette des finances le Krib le 14/3/2022 sous le numéro 22300211 quittance n°M004562.

Monsieur Mohamed Taoufik Ben Amor Issaoui titulaire de la CIN 04400994 du 16/12/1997 a loué à la société WAJD DISTRIBUTION Sarl, société en cours de constitution sise à l'avenue Habib Bourguiba 6120 Le Krib Siliana représentée par son gérant monsieur Mannai Mourad titulaire de la CIN n°04466443 du 01/9/2016 tous les éléments du fonds de commerce constitué par une station de vente de carburant et lubrifiants sise à l'avenue Habib Bourguiba 6120 Le Krib Siliana sous le numéro A114121996; pour une durée de 3 années du 15/3/2022 au 14/3/2025 tout en signalant que le contrat se renouvelle tacitement à défaut d'un préavis de trois mois.

Les oppositions seront reçues dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cette annonce au JORT entre les mains du maître Kaies Boubakri avocat à l'adresse l'avenue Habib Bourguiba 6120 Le Krib Siliana.

Cette annonce est publiée dans deux journaux quotidiens dont 1 en langue arabe (la Presse) en date du 17/3/2022.

2022T00317FCCC3

Location d'un bien commercial

Gérance libre

Conformément aux livres écrits datés du 02 février 2022 et enregistrés à la recette des finances de Hammam al Shat le 02 février 2022 quittance n°M004100 sous le numéro 22300164.

Mme Amel Kharoubi a loué à M. Mohamed Aymen Jribi en vertu de gérance libre toute l'origine commerciale, sise au local n°36 rue al horria, Hammam al Shat Ben Arous, qui se veut un salon de thé et s'appelle commercialement salon de thé sirine avec tous ses éléments matériels et moraux.

La location fixée à gérance libre à M. Mouhamed Aymen Jribi a été fixée pour une durée de 5 ans, à compter du 1er février 2022, jusqu'au 31 janvier 2027.

Cette annonce est publiée au deux journaux Achorouk et le Quotidien le 18/3/2022.

2022R00629FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant un contrat enregistré à la recette des finances à Hammam Sousse le 7 avril 2021, sous le n° 21301845 quittance n°33409, Madame Ezouhra Bent Ali Elgeder, titulaire de la Carte d'Identité Nationale n°02960623 a loué la totalité du fonds de commerce exploité à Hammam Sousse rue Okba Ibn Nefea et affecté comme l'Alimentation Générale à Madame Mouna Bent Mohsan Kessebi Carte d'Identité n° 04550363 pour une durée de trois ans, en vertu du renouvellement du contrat au 1er janvier 2022.

Les oppositions se feront à l'adresse du fonds de commerce dans les 20 jours à compter de la date de publication de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Le Quotidien n°6440 le 10/3/2022 page 24.

2022S00336FCCC3

Location d'un fonds de commerce

«Gérance Libre»

Suivant acte SSP en date du 26/3/2021, enregistrés à la recette des finances de Moknine le 11/4/2021 sous n°21301934 Quittance n°M056345. Mme Fattoum Souayah, titulaire de la CIN n°06802663, a loué à Mr Fahmi El Ben Ali titulaire de la CIN n°06974419, la totalité du Fonds de Commerce du local destiné à l'exercice de vente et réparation des pneus, (MF : 1061242M) sise à Rue Mongi Slim Route Sidi Bannour - Moknine avec leurs éléments corporels et incorporels. Pour une durée de 3 ans renouvelable à partir du 01/4/2021 au 31/3/2024. Les oppositions se font entre les mains du locataire au local concerné, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux «Echourouk» et le «Quotidien» du 17/3/2022.

2022S00340FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution de Syndic

Résidence Jinen Boumhal

Avenue de la Liberté, Boumhal 2097

En vertu de la décision de la Municipalité de Boumhal El Bassatine n°2717 en date du 22/9/2019 et enregistrée à la recette des finances Boumhal en date du 4/11/2019, numéro d'enregistrement n° 19702790, Quittance n°M056574, il a été décidé la nomination de :

- Monsieur Atef Khsiba : Président de syndic

- Monsieur Ali Samet : Secrétaire général

- Monsieur Abderrahmen Masrour : Trésorier.

2022R00638APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Sousse Knowledge's and Art's Ville (SKAVILLE)

Objet : Culturelle.

But : Participer à faire connaître les artistes émergents et contribuer à leurs productions artistiques. Participer à la création de nouvelles expressions artistiques.

Siège : 41 Avenue de la République 4000 Sousse

Président : Elyes Fatnassi

Secrétaire Général : Amir Boughzala

Trésorier : Wiem Louhibi.

2022S00348APSF1

Homologation de résolutions

Le Syndicat des Propriétaires Résidence Carthage Amphithéâtres

Commune El Kram, Gouvernorat de Tunis

Selon le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du Syndicat des Propriétaires de la Résidence Carthage Amphithéâtres, tenue le 25 février 2022, et enregistré à la recette des finances de Carthage le 3 mars 2022 sous le numéro 22800414, quittance n°M004003.

M. Mohamed Derouiche : Président du syndic.

M. Sadok Berrabah : Trésorier.

2022T00318APSF2

Renouvellement du bureau syndic

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale élective du 28 novembre 2021 enregistrée à la recette des finances d'Ezzahra le 10 février 2022 sous le numéro 22700322 quittance

n°M009094 agrée par la municipalité d'Ezzahra le 28 février 2022. Il a été renouvelé le syndicat des copropriétaires de la résidence méditerrané 1 Ezzahra.

Le bureau syndical nommé par cette assemblée se compose de :

- Mr Adel Béji : président
- Mr Ridha Zrelli : secrétaire générale
- Mr Anis Ben Amor : trésorier
- Mr Idriss Mhirssi : membre
- Mr Amor Chabane : membre
- Mr Mohamed Thraya : membre

2022R00646APSF2

Syndic de la Résidence Nirvana

La constitution du syndic de la copropriété de La Résidence Nirvana sise à Sahloul 4 Sousse suite au PV de l'A.G.Extraordinaire daté le 11 décembre 2021 enregistré à la recette des finances Trocadéro Sousse 4000 Sousse, le 4/01/2022 sous le n°22800009 Quittance n°M000223.

Il a été élu les membres suivants :

Président du syndic : Raouf Zrouga

Trésorière : Mariem Kridi

Assistant : Afif Ben Hsan.

2022S00097APSF2

Syndic de la Résidence Kmar

La constitution du syndic de la copropriété de La Résidence Kmar sise à Sahloul 4 Sousse suite au PV de l'A.G.Extraordinaire daté le 11 décembre 2021 enregistré à la recette des finances Trocadéro Sousse 4000 Sousse, le 6/01/2022 sous le n°22800026 Quittance n°M000606.

Il a été élu les membres suivants :

Président du syndic : Raouf Zrouga

Trésorière : Hager Khmari

Assistant n°1 : Riadh Jnayah

Assistante n°2 : Sirin Zarrad

Assistant n°3 : Ali Abes.

2022S00098APSF2

Syndic de la Résidence Yara

La constitution du syndic de la copropriété

De La Résidence Yara sise à Sahloul

La constitution du syndic de la copropriété de la Résidence Yara sise à Sahloul 4 Sousse suite au PV de l'A.G.Extraordinaire daté le 7 décembre 2021 enregistré à la recette des finances Trocadéro Sousse 4000 Sousse, le 21/01/2022 sous le n°22800166 Quittance n°M003140.

Il a été élu les membres suivants :

Président du syndic : Raouf Zrouga

Trésorier : Soulayman Chamli

Assistant : Taher Jerjir.

2022S00099APSF2

Syndic de la Résidence Nirvana

La constitution du syndic de la copropriété de La Résidence Nirvana sise à Sahloul 4 Sousse suite au PV de l'A.G Extraordinaire daté le 28 Février 2022 enregistré à la recette des finances Trocadéro Sousse 4000 Sousse, le 15/3/2022 sous le n°22800671 Quittance n°M013091.

Il a été élu les membres suivants :

Président du syndic : Raouf Zrouga

Trésorier : Afif Ben Hsan au lieu de Mariem Kridi suite à sa démission le 28/02/2022.

2022S00341APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Apres réduction de 40%

Etude Maître Younes Hached

Avocat auprès de la cour de cassation

38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiane, 2ème Etage, Menzah 8, Ariana

Tel : 71.709.778 - 71.709.776

Fax : 71.709.742

MF : 509782P/A/P/000

Partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT) dûment représentée par son Président Directeur Général dont le siège social est à l'Avenue Habib Bourguiba n°70/72, son identifiant unique : 000110F, domiciliée au cabinet de son avocat Maître Younes Hached sis à 38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiane, 2ème Etage, Menzah 8, Ariana.

Avocat poursuivant : Maître Younes Hached sis à 38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiane, 2ème Etage, Menzah 8, Ariana.

Parties saisies :

1- Ali Ben Mahjoub Hlioui, titulaire de la CIN n°00082612, demeurant à l'Ariana, 17 rue Mohamed Ben Kahla, Ennasr 2. (En sa qualité de débiteur principal)

2- Sté Civile Immobilière "MONTAZEH ENNASR" Société Civile Immobilière, dont le siège social est à Tunis, 37, Avenue Tahar Ben Ammar Manar (en sa qualité de caution réelle solidaire et hypothécaire) L'immeuble saisi : La totalité de l'immeuble appartenant à titre de propriété à la Société Civile "MONTAZAH ENNASR" objet du TF n°16618 Ariana dénommé "Hassen" d'une superficie totale de (19700 m²) sis au bord de la route reliant Tunis et Bizerte.

L'immeuble consiste en un terrain complanté d'oliviers qui vient d'être intégrés dans la zone urbaine situé dans la région de Mnihlah, gouvernorat d'Ariana, bordé au nord par un terrain agricole nu objet du TF n° 33013, à l'Est d'une zone urbaine à haute densité dénommé cité «Sanhaja supérieure», au sud, un terrain agricole planté d'oliviers objet du TF n°18240 et à l'ouest des bâtiments résidentiels bâtis sur le TF n°99774.

Les charges : Que le dit titre est grevé des charges suivantes :

- Une hypothèque volontaire de la somme de (600.000,000DT) inscrite le 22/11/2006 au profit de la Banque Internationale Arabe de Tunisie.

- Une hypothèque volontaire de la somme de (344.000,000DT) inscrite le 22/11/2006 au profit de la Banque Nationale Agricole.

- Une hypothèque volontaire de la somme de (4.000.000,000DT) inscrite le 22/11/2006 au profit de la Banque Nationale Agricole.

- Une hypothèque volontaire de la somme de (600.000,000DT) inscrite le 02/12/2006 au profit de la Banque Internationale Arabe de Tunisie.

- Une hypothèque volontaire de la somme de (600.000,000DT) inscrite le 02/12/2006 au profit de la Banque Internationale Arabe de Tunisie.

- Un commandement valant saisie immobilière inscrit le 14/12/2021 au profit du Saisissant.

Mise à prix après réduction de 40% : La mise à prix est fixée à (3.546.000 ,000 DT).

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu lundi 18/4/2022 à 9H et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance d'Ariana.

- La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du tiers du montant de la mise à prix et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine.

Pour de plus amples renseignements contacter l'avocat poursuivant ou le tribunal de première instance d'Ariana.

2022T00315VEPA1

Vente immobilière

Cabinet Maître Hichem Hajri

Avocat près la cour de cassation

Tel : 72.272.356

Fax : 72.272.543

E-Mail : hichem.hajri@planet.tn

N°272939F/A/P/000

1- Créancier : Naima Salem élisant domicile au cabinet de maître Hichem Hajri avocat prés la cour de cassation 166 avenue Habib Bourguiba Nabeul.

2- Le débiteur saisi : Ahmed Ben Mahfoudh Haloui demeurant à l'avenue Habib Bourguiba prés la Banque de l'Habitat Hammamet.

3- L'avocat poursuivant : Maître Hichem Hajri avocat prés la cour de cassation, sis au 6ème étage de l'immeuble la tour d'argent avenue Habib Bourguiba n°166 Nabeul.

4- Description du bien objet de la saisie :

Le bien objet de cette saisie consiste en un immeuble composé d'un Rez-de-chaussée, d'un premier étage et d'un deuxième étage partiel soit 364 m² (le RDC 170 m², le premier étage 170 m² et le deuxième étage partiel 24 m²) de la propriété objet du titre foncier n° 521165 Nabeul d'une superficie de 171 parts.

Le RDC est composé de deux locaux commerciaux, d'un studio, un escalier : le premier local est d'une superficie de 101 m² est exploité par le créancier avec un loyer annuel de 6.467.000 DT et le deuxième est d'une superficie de 25 m² exploité par madame Rim Haloui comme Librairie et un studio de 27 m².

Le premier étage est composé d'une chambre d'escalier et deux appartements dont chacun est d'une superficie de 80 m² et le deuxième étage partiel est composé d'un espace couvert d'environ 24 m².

5- Mise à prix : le prix du bien immobilier objet de la présente saisie s'élève à sept cent mille neuf cent soixante cinq dinars (700.965,000 DT) augmenté des dépenses privilégiées qui seront fixées le jour de l'audience.

6- Date de la vente : la vente est fixée pour le 25/4/2022 par devant le tribunal de 1ère instance de Grombalia à partir de 9H du matin.

Conditions particulières : les personnes désireuses de participer aux enchères doivent constituer un avocat après consignation du 1/3 du prix ou la présentation d'un chèque certifié.

Le bien immobilier objet de cette annonce peut être visité tous les jours, sur rendez-vous et le cahier des charges peut être consulté au cabinet de l'avocat poursuivant, devant le tribunal de 1ère instance de Grombalia, au cabinet du huissier notaire Helmi Belguith et à l'entrée du bien immobilier objet de la présente saisie.

2022R00622VEPA1

Vente aux enchères publiques

Partie poursuivante : Banque Internationale Arabe De Tunisie en la personne de son représentant juridique, Sté anonyme, inscrite au registre de commerce au tribunal de première instance de Tunis sous le n°B187881996, siège n°70/72 Rue Habib Bourguiba Tunis.

Partie saisie : Mr Sadok Sfaxi, commerçant, résidant au 25, rue Hédi Cheker Nabeul titulaire de la CIN n°1788912.

L'avocat poursuivant : Maître Najla Jazi Avocat à la cour d'appel; demeurant au Rezig Centre Bloc D Appartement 5 Sidi Rezig Tél : 71297117/ 20898316.

Propriété saisie : il s'agit d'un terrain objet du titre foncier n°538191 Nabeul dénomme NESRIA (parcelle n°6) qui se situe aux alentours de Nabeul, d'une superficie de 498 m² le terrain est implanté par des oliviers, il ne contient pas de construction est un terrain constructible, il est délimité du nord par la parcelle n°7, de l'est par la parcelle n°5, du sud par un immeuble privé et de l'ouest par une rue.

Mise à prix : (448 .200.000 dinars) frais et honoraires d'Avocat en sus.

Date et lieu de la vente : la vente de la propriété aura lieu le mercredi 20/4/2022 à 9h du matin à la salle des criées du Tribunal de Première Instance de Nabeul. Tout intéressé peut visiter la propriété saisie tous les jours. Pour la participation aux enchères il faut consigner le 1/3 du prix et se munir des autorisations légales chaque fois où la loi l'exige.

Pour plus amples renseignements contacter le Greffe du Tribunal de 1ère Instance de Nabeul ou bien le Cabinet de l'avocat poursuivant.

2022R00630VEPA1

Vente aux enchères publiques

Créancier saisissant : Ahmed Ben Abdelhafith Ben Bechir chihaoui fonctionnaire en retraite, demeurant à cité Elbassatine numéro 16, Barnoussa, Le Kef.

Débiteur saisi : Sami Ben Mannoubi Gafsi, Agriculteur, demeurant au 26 rue de Farhat Hached, Le Kef.

Avocat poursuivant : Maître Elassaad Gaza, rue Hedi Chaker, le Kef.

Immeuble saisi : immeuble dénommé Raoudha Objet du titre foncier n°6874 El Kef; d'une superficie totale de 34080 m² (34080 parts), situé à Zaafrane, Le Kef.

Mise à prix : trente six milles huit cents six dinars 400 millimes (36.806, 400) après réduction de 40 %

Date et lieu de vente : lundi 25 avril 2022 à partir de 9 H devant la chambre des criées auprès du tribunal de 1ère instance du Kef.

Visite de l'immeuble : tous les jours aux horaires administratifs.

2022R00650VEPA1

Vente immobilière aux enchères publiques

Poursuivant : Qatari National Bank Q.N.B. rue cité des sciences Tunis.

Parties saisies :

Bilel Ben Brahim Ben Soliman Bouallegue, demeurant *8 Rue 4123 Ezzouhour - Tunis.

*Rue Moncef Bey G 12 appartement n°04, Khaznadar - Tunis.

Avocat poursuivant :

Maître Atallah Mhamed, Avocat à la cour de cassation, 97 Avenue de la Liberté - Tunis. (Matricule Fiscal : 513271 Z/A/P/000).

Immeuble objet de la vente :

Objet du titre foncier n°1356 Manouba, superficie de 128 m². Il consiste en un terrain à vocation d'habitation propriété du défendeur, et consiste en une maison située lotissement Ferdaouess Al Hayet Oued Ellil Manouba.

La maison est composée essentiellement d'un espace non couvert, un jardin. A l'intérieur se trouve un salon, deux chambres, une salle d'eau avec douche et une baignoire.

Une cuisine non équipée et non achevée avec un espace d'une forme d'un jardin délaissé avec un barbecue.

La maison est non occupée, son état général est bon. Sa superficie du terrain est de 128 m² et celle de la construction est de 70 m² environ.

Mise à prix : Après réduction de 40 % :

Cent treize mille sept cent soixante Dinars (113.760,000) hors frais.

Date et lieu de vente : Après Report de l'Audience :

Le mercredi 20 avril 2022 à partir de 9 Heures au Tribunal de Première instance de Manouba.

Visite des lieux :

La visite peut se faire quotidiennement.

La participation à l'adjudication est soumise à la consignation du tiers de la mise à prix ou à la présentation d'un chèque certifié ou d'une caution bancaire irrévocable. Les étrangers devant obtenir l'autorisation du gouverneur.

2022400623VEPA1

Avis aux créanciers

Vente aux enchères publiques d'un Immeuble

Situé à la Z.I Bir Kassâa Ben Arous

Conformément à l'ordonnance sur requête rendu par le juge commissaire de la faillite du Tribunal de 1ère instance de Ben Arous en date du 1 mars 2022 le syndic de faillite de la société «GEB», informe le public qu'il sera organisé un appel d'offre pour vendre l'immeuble nommé "Général bâtiment", dont le titre foncier n°77458 Ben Arous sous pli fermé à l'offre le bien-fondé.

Les intéressés présentent leurs offres conformément au cahier des charges et seront adressés sous pli fermé portant la mention : «A NE PAS OUVRIR CONFIDENTIEL» par (L.R.A.R.) ou rapide poste, ou directement auprès du cabinet de syndic de faillite Mr Mohsen Ben Jemaâ sis à la Rue Ahmed Tlili n°16 Tunis TEL 98 583 804.

Le dernier délai d'acceptation des offres est le jeudi 16 avril 2022.

2022T00312VEPA2

Ouverture des procédures de règlement judiciaire

Siège social : Rue du Sahel n°55 Montfleury 1008 Tunis

M.U : 0381113B

En vertu de la décision rendue par le Vice président du président du tribunal de première instance de Tunis le 4 mars 2022 dans l'affaire n°944, il a été décidé :

- L'ouverture des procédures de règlement judiciaire au profit de la pharmacie Kaouther Bellegha

- La nomination de Madame Rim Mohamed en qualité de juge commissaire.

- La désignation de séquestre judiciaire Madame Faouzia Abbes pour préparer un programme de redressement.

Les créanciers sont invités à produire leur titres de créances dans un délai de 20 jours au cabinet du séquestre judiciaire sis au 11 Rue Belhsen Jrad cité administratif Ariana Tel : 28 206 646.

2022T00319VEPA2

Changement d'un syndic de faillite

Il est porté à la connaissance de tout intéressé et à toutes fins utiles que le tribunal de 1ère instance de Bizerte a nommé le 10/01/2022 Mr Mohamed Habib Saihi 09 rue Jaleleddine Naccache cité la Gazelle (2083) l'Ariana comme syndic de faillite de la société JINCA BAGS sise à la zone industrielle de Zarzouna (Bizerte) en remplacement de feu Mohamed Yahia et ce sous le contrôle du juge - commissaire Mme Sonia Khoualdia juge de l'entreprise et des faillites (jugement faillite 388 du 6/01/2015).

2022R00648VEPA2

Changement d'un syndic de faillite

Il est porté à la connaissance de tout intéressé et à toutes fins utiles que le tribunal de 1ère instance de Bizerte a nommé le 10/01/2022 Mr Mohamed Habib Saihi 09 rue Jaleleddine naccache cité la Gazelle (2083) l'Ariana comme syndic de faillite de la société Groupement Khetmine de Confection sis à la route de Tunis Menzel Jemil en remplacement de feu Mohamed Yahia et ce sous le contrôle du juge - commissaire Mme Sonia Khoualdia juge de l'entreprise et des faillites (jugement faillite 542 du 20/01/2015).

2022R00649VEPA2

SOCIETE ASSIST DIGITAL SARL EN VOIE DE LIQUIDATION

Siège social : Av Hédi Karay Imm Zeineb Centre Urbain Nord

MF : 1245674D

Monsieur Wael Makni liquidateur de la société ASSIST DIGITAL, informe

que tout créancier éventuel à la société, est tenu de produire ses justificatifs à l'adresse suivante : 41 Avenue Kheireddine Pacha Immeuble Les Jardins du Pacha Bloc C 4ème étage Tunis, et ce dans un délai de Trois mois à partir de la parution du présent avis au J.O.R.T.

2022400639VEPA2

SOCIETE HEMEIS SECURITY SARL

EN VOIE DE LIQUIDATION

Siège social : 41 Avenue Kheireddine Pacha Tunis

MF : 1493154P

Monsieur Wael Makni liquidateur de la société HEMEIS SECURITY, informe que tout créancier éventuel à la société, est tenu de produire ses justificatifs à l'adresse suivante : 41 Avenue Kheireddine Pacha Immeuble Les Jardins du Pacha Bloc C 4ème Etage Tunis, et ce dans lin délai de Trois mois à partir de la parution du présent avis au J.O.R.T.

2022400640VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

SOCIETE TUNISIENNE DE RECOUVREMENT DES CREANCES

Filiale STB

Société anonyme

Au capital de 39.661.900 dinars

Siège social : 52, Avenue Habib Bourguiba 2ème étage Immeuble STS AFRICA. 1001 Tunis

R.N.E : 0719413J

M.F : 000/M/A/719413J

CNSS : 00210438-45

Messieurs les actionnaires de la société Tunisienne de Recouvrement des Créances sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le mardi 19 avril 2022 à 10 H au siège de la Société Tunisienne de Banque afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration et du rapport général du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021.

2. Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers relatifs à l'exercice 2021.

3. Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des conventions qui y sont mentionnées.

4. Affectation des résultats de l'exercice 2021.

5. Quitus aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice 2021.

6. Fixation du montant des jetons de présence.

7. Renouvellement du mandat d'administrateurs.

8. Pouvoirs pour accomplissement des formalités.

2022T00323SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

MEDIFLOR S.A

Société anonyme

Au capital de 22.000 Dinars

Siège social : Zone Industrielle de Saint Gobain - Lot n° 9 - Mégrine

Identifiant unique : 1183939R N/M/00

Messieurs les actionnaires de la Société MEDIFLOR SA, sont invités à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 14 avril 2022 à 11 heures, au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Continuité de l'activité de la société dans le cadre de l'article 388 du code des sociétés commerciales;

2. Pouvoirs.

Tous les documents destinés à cette assemblée sont tenus à leur disposition au siège de la société durant le délai légal.

2022R00620SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

MEDIFLOR S.A

Société anonyme

Au capital de 22.000 Dinars

Siège social : Zone Industrielle de Saint Gobain - Lot n° 9 - Mégrine

Identifiant unique : 1183939 R N/M/00

Messieurs les actionnaires de la Société MEDIFLOR SA, sont invités à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 14 avril 2022 à 10 heures, au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport de gestion établi par le conseil d'administration et relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;

2. Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;

3. Examen et approbation des conventions prévues à l'article 200 du code des sociétés commerciales intervenues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;

4. Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;

5. Quitus aux administrateurs ;

6. Affectation des résultats relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;

7. Pouvoirs.

Tous les documents destinés à cette assemblée sont tenus à leur disposition au siège de la société durant le délai légal.

2022R00621SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

ATTIJARI LEASING

SA au capital de 27.500.000 DT

Rue du Lac d'Annecy 1053 les Berges du Lac - Tunis

Identifiant Unique : 0496311 P

Messieurs les actionnaires de la société Attijari leasing sont invités à assister à la réunion de L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui se tiendra vendredi le 22 avril 2022 à 11 heures du matin au siège de Attijari Leasing, rue du Lac d'Annecy, les Berges du Lac, 1053 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration à l'AGO sur l'activité et les états financiers relatifs à l'exercice arrêté au 31/12/2021.

2. Lecture des rapports des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2021;

3. Approbation des rapports du Conseil d'Administration ainsi que des états financiers relatifs à l'exercice arrêté au 31/12/2021 ;

4. Approbation des opérations et des conventions visées par l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales ainsi que l'article 62 de la loi n°2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers;

5. Quitus aux Administrateurs pour l'exercice 2021;

6. Affectation des résultats de l'exercice 2021;

7. Fixation des Jetons de Présence pour l'exercice 2021;

8. Fixation des rémunérations des membres du comité Permanent d'Audit Interne et du comité risque pour l'exercice 2022

g. Emission d'emprunts obligataires et/ou subordonnés;

10. Renouvellement du mandat des administrateurs indépendants et du représentant des actionnaires minoritaires

11. Pouvoirs.

Messieurs les actionnaires sont invités à assister à cette réunion ou à se faire représenter. A cet effet, des procurations sont disponibles auprès de vos intermédiaires en bourse et doivent être remplies dans un délai de 5 jours avant la tenue de l'Assemblée pour se faire représenter.

2022R00623SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

MEDITERRANEAN TRACTORS INTERNATIONAL SA

Capital social : 20 000 000 dinars

Siège social : 91, Avenue de Carthage Tunis

MF : 904085 ZAM 000

RC : B01568 2005

Messieurs les actionnaires de la Société Mediterranean Tractors International sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 14 avril 2022 à 10h à Sijoumi, Route de Mornaguia Km 5,5 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2021;

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les états financiers dudit exercice et sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du CSC

- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021 ;

- Affectation des résultats de l'exercice 2021 ;

- Quitus aux administrateurs pour la gestion 2021.

Les documents afférents à cette assemblée générale ordinaire seront mis à la disposition des actionnaires durant la période prévue par la loi et ce, dans les locaux de la société.

2022R00624SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

COMAR INVESTISSEMENT

S.A. au capital de 150.000 dinars

Siège social : Immeuble COMAR, av. H. Bourguiba - 1001 Tunis

M.FISC. : 433809 R/N/M/000

Messieurs les Actionnaires de COMAR INVESTISSEMENT sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le vendredi 15 avril 2022 à 13h au siège de la société sis à Tunis, Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société durant l'exercice 2021 ;

2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes au 31/12/2021 ;

3. Approbation s'il y a lieu des conventions réglementées régies par les dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales;

4. Approbation, s'il y a lieu, des états financiers relatifs à l'exercice 2021 ;

5. Quitus aux membres du Conseil d'Administration;

6. Déclarations des fonctions occupées par les dirigeants (articles 192 et 209 du code des sociétés commerciales) ;

7. Affectation des résultats de l'exercice 2021 ;

8. Fixation du montant des jetons de présence pour l'exercice 2022 ;

9. Pouvoirs pour formalités.

2022R00633SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Boissons du Cap Bon «SBC»

Société anonyme

Au capital de 32 604 000 Dinars divisé en 114 000 actions de 286 Dinars chacune

Siège social : Km 1 Route Menzel Bouzelfa - Soliman

IU : 783152T

MF : 783152T/A/M/000

Le Conseil d'Administration de la Société Boissons du Cap Bon SA «SBC» informe tous les actionnaires que l'Assemblée Générale Ordinaire de la société se tiendra le mardi 19 avril 2022 à 11 heures à l'immeuble JOUMENA, la Zone d'Activité Kheïreddine, la Goulette - Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de l'ensemble des modalités exceptionnelles de convocation à la réunion de l'Assemblée

2. Examen et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'activité de l'exercice 2021 ;

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes et approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2021 ;

4. Approbation des conventions réglementées;

5. Affectation du résultat;

6. Quitus aux Administrateurs;

7. Fixation du montant annuel des jetons de présence;

8. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

2022R00634SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Centrale Laitière du Cap-Bon - «CLC»

Société anonyme au capital de 39 960 000 dinars

Siège social : Km 1 Route Menzel Bouzelfa - Soliman

IU : 28745H

MF : 28745H/A/M/000

Le Conseil d'Administration de la Centrale Laitière du Cap-Bon - «CLC»

informe tous les actionnaires que l'Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le mardi 19 avril 2022 à 10 heures à l'immeuble JOUMENA, la Zone d'Activité Kheïreddine, la Goulette -Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de l'ensemble des modalités exceptionnelles de convocation à la réunion de l'Assemblée;

2. Examen et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'activité de l'exercice 2021 ;

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes et approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2021 ;

4. Approbation des conventions réglementées;

5. Affectation du résultat;

6. Quitus aux Administrateurs;

7. Fixation du montant annuel des jetons de présence;

8. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

2022R00635SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

CENTRALE LAITIERE DE SIDI BOUZID - CLSB - SA

Société anonyme

Au capital de 85 800 000 Dinars

Siège social : Immeuble JOUMENA, Zone d'activité Kheireddine, la Goulette - Tunis

IU : 1201903H

MF : 1201903H/ A/M/000

Le Conseil d'Administration de la CENTRALE LAITIERE DE SIDI BOUZID - SA «CLSB», informe tous les actionnaires que l'Assemblée Générale Ordinaire de la société se tiendra le lundi 18 avril 2022 à 10 heures à l'immeuble JOUMENA, la Zone d'Activité Kheireddine, la Goulette -Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Approbation de l'ensemble des modalités exceptionnelles de convocation à la réunion de l'Assemblée

2. Examen et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'activité de l'exercice 2021 ;

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes et approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2021 ;

4. Approbation des conventions réglementées;

5. Affectation du résultat;

6. Quitus aux Administrateurs;

7. Fixation du montant annuel des jetons de présence;

8. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

2022R00636SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société DELICE DES EAUX MINERALES «SDEM»

Société anonyme

Au capital de 42 004 000 Dinars

Siège social : Immeuble JOUMANA, Zone d'Activité Kheireddine, La Goulette - Tunis

IU : 1621329/L

MF : 1621329/L/A/M/000

Le Conseil d'Administration de la Société DELICE DES EAUX MINERALES «SDEM» informe tous les actionnaires que l'Assemblée Générale Ordinaire de la société se tiendra le lundi 18 avril 2022 à 11 heures à l'immeuble JOUMENA, la Zone d'Activité Kheireddine, la Goulette - Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de l'ensemble des modalités exceptionnelles de convocation à la réunion de l'Assemblée

2. Examen et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'activité de l'exercice 2021 ;

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes et approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2021 ;

4. Approbation des conventions réglementées;

5. Affectation du résultat;

6. Quitus aux Administrateurs;

7. Fixation du montant annuel des jetons de présence;

8. Désignation des Administrateurs;

9. Désignation du Commissaire aux comptes;

10. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

2022R00637SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire

«SIBAC»

Société Industrielle de Bâches & de Confection

Société anonyme

Au capital de 600 000 Dinars

Siège social : Centre Babel - Bloc D Rue 8000 Montplaisir - 1002 Tunis

RNE : 0002088K

M.F : 0002088 K/A/M/000

Messieurs les Actionnaires de la Société Industrielle de Bâches & de Confection «SIBAC», Société Anonyme au Capital de 600 000 Dinars, sont convoqués au siège social sis au Centre Babel Bloc D, Rue 8000 - Montplaisir - 1002 Tunis, le vendredi 22 avril 2022 à dix heures (10H), en Assemblée Générale Ordinaire, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Nomination d'un nouvel administrateur.

2- Pouvoirs.

2022R00647SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 19 avril 2022

La Foncière les Oliviers S.A

S.A. au capital social de : 125.000 Dinars

Siège social : 2, Rue de Turquie 1001 Tunis

RNE : 0514051S

MF : 514051 SAM 000

Messieurs les actionnaires de la Société La Foncière les Oliviers S.A sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le Mardi 19 Avril 2022 à 10 heures au siège social de la Société sis au 2, Rue de Turquie - 1001 Tunis en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2021 ;

- Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2021 et approbation des conventions y mentionnées ;

- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2021 ;

- Quitus aux administrateurs ;

- Affectation des résultats de l'exercice 2021 et distribution des dividendes;

- Pouvoirs à donner.

2022R00656SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 12 avril 2022

SOCIETE CLUB AQUARIUS NABEUL - SCAN

Société anonyme

Au capital de 3.652.250 Dinars

Siège social : 2, Rue de Turquie - 1001 Tunis

R.N.E : 0039806 N

Les actionnaires de la Société Club Aquarius Nabeul - SCAN sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, le Mardi 12 Avril 2022 à 11 heures, au siège social de la société sis au 2, Rue de Turquie - 1001 Tunis, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de l'exercice 2021.

2) Lecture des rapports, Général et Spécial du Commissaire aux Comptes sur les états financiers de l'exercice 2021.

3) Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2021.

4) Quitus aux Administrateurs.

5) Affectation du résultat de l'exercice 2021.

6) Pouvoir à donner.

2022R00657SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Comptoir National du Plastique Distribution

S.A au capital de 100 000DT

Route de Tunis km 6,5 - 4022 Akouda

Identifiant unique : 0891034R

Messieurs les Actionnaires de la société Comptoir National du Plastique Distribution sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 12 avril 2022 à 9H au siège de la Société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture du rapport du Conseil d'Administration de l'exercice 2021 ;

2) Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice 2021 ;

3) Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers de l'exercice 2021 ;

4) Approbation des conventions réglementées prévues par les articles 200 et suivants et 475 du code des Sociétés commerciales;

5) Quitus aux Administrateurs;

6) Nomination d'un commissaire aux comptes;

7) Nomination des membres du conseil d'Administration;

8) Affectation des résultats de l'exercice 2021;

9) Pouvoirs pour formalités.

2022S00337SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

L'immobilière du Comptoir National du Plastique

S.A au capital de 1 000 000 DT

Route de Tunis km 6,5 - 4022 Akouda

Identifiant unique : 0737897W

Messieurs les Actionnaires de la société l'Immobilière du Comptoir National du Plastique sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 12 avril 2022 à 9H30 au siège de la Société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture du rapport du Conseil d'Administration de l'exercice 2021;

2) Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice 2021 ;

3) Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers de l'exercice 2021 ;

4) Approbation des conventions réglementées prévues par les articles 200 et suivants et 475 du code des Sociétés commerciales;

5) Quitus aux Administrateurs;

6) Nomination d'un commissaire aux comptes;

7) Nomination des membres du conseil d'Administration;

8) Affectation des résultats de l'exercice 2021;

9) Pouvoirs pour formalités.

2022S00338SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Immobilière Tuniso-Séoudienne

S.A au capital de : 15.600.000 dinars

Siège social : Centre Urbain Nord - Rue Mahmoud Shili International City Center (tour des bureaux) - 1082 Tunis

Registre National des entreprises : 0031459E

Matricule fiscal : 031459 EPM000

Le Conseil d'Administration de la «Société Immobilière Tunis-Séoudienne» invite tous les actionnaires de la société à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire prévue le vendredi 15 avril 2022 à 9 heures du matin au siège de la maison de l'Entreprise «I.A.C.E» sis à Tunis - Avenue principale du Lac - Les Berges du Lac à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport d'activité de la société et du rapport d'activité du groupe durant l'exercice 2021,

2- Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2021,

3- Approbation du rapport d'activité de la société et du rapport d'activité du groupe et des états financiers individuels et consolidés clos le 31 décembre 2021,

4- Approbation des conventions visées par l'article 200 et suivants, et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales,

5- Quitus aux Administrateurs pour leur gestion durant l'exercice 2021,

6- Affectation des résultats,

7- Désignation d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2022-2023-2024,

8- Délégations.

Tous les documents afférents à cette assemblée générale ordinaire sont tenus à la disposition des actionnaires au siège de la société durant les délais légaux.

2022400621SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société International City Center

S.A au capital de : 15.000.000 dinars

Siége social : Centre Urbain Nord - International City Center (tour des bureaux) - 1082 Tunis

Registre National des Entreprises : 0341544A

Matricule Fiscal : 341544A/P/M/000

Le Conseil d'Administration de la Société «International City Center» invite tous les actionnaires de la société à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire prévue le vendredi 15 avril 2022 à 10 heures du matin à la maison de l'Entreprise, sise à l'avenue principale du Lac, Les Berges du Lac - 1053 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport relatif à l'activité de la société durant l'exercice 2021,

2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021,

3- Approbation du rapport d'activité de la société et des états financiers clos le 31 décembre 2021,

4- Approbation des conventions visées par l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales,

5- Quitus aux Administrateurs pour leur gestion durant l'exercice 2021,

6- Affectation des résultats,

7- Délégations.

Tous les documents afférents à cette assemblée générale ordinaire sont tenus à la disposition des actionnaires au siège de la société durant les délais légaux.

2022400622SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société de Promotion Immobilière EL KAWAKEB

S.A au capital de 10.000.000 Dinars

Zone Industrielle Charguia II, Angle rue du Métal

Et rue des Entrepreneurs - 2035 Tunis Carthage

Identifiant Unique du Registre National des Entreprises : 0719356S

MF : 719356 S P M 000

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 26 avril 2022 à 9 heures, au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen des états financiers de l'exercice clos le 31/12/2021

- Lecture du rapport annuel de Gestion

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes

- Approbation du rapport de gestion et des états financiers de l'exercice 2021

- Approbation des conventions réglementées

- Affectation des résultats

- Quitus aux membres du Conseil d'Administration

- Nomination des administrateurs

- Désignation d'un nouveau commissaire aux comptes

- Pouvoirs pour formalités.

2022400624SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Immobilière ENNASSIM

S.A au capital de 20 000 000 D

Zone Industrielle Charguia II, Angle rue du Métal

Et rue des Entrepreneurs - 2035 Tunis Carthage

Identifiant Unique au Registre National des Entreprises : 0437566J

MF : 437566 JPM 000

N° Affiliation CNSS : 154318-88

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 26 avril 2022 à 10 heures, au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen des états financiers de l'exercice clos au 31/12/2021

- Lecture du rapport annuel de Gestion,

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes

- Approbation du rapport de gestion et des états financiers de l'exercice 2021

- Approbation des conventions réglementées

- Affectation des résultats,

- Fixation des jetons de présence

- Quitus aux membres du Conseil d'Administration

- Nomination des administrateurs

- Désignation d'un nouveau commissaire aux comptes

- Pouvoirs pour formalités.

2022400625SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

ARAB TUNISIAN DEVELOPEMENT ATD SICAR S.A

Société anonyme

Au capital de 2.187.500 dinars

Siège social : Rue Lac Léman, résidence Regency Bloc A 2ème étage - Les Berges du Lac

RC : B116222001

MF : 0757028R/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société ARAB TUNISIAN DE DELOPPEMENT ATD SICAR sont invités à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le lundi 11 avril 2022 à 11 heures au bureau de la société ATD SICAR sis à Rue Lac Léman, résidence Regency Bloc A 2ème étage en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation des états financiers, du rapport du conseil pour l'année 2021 et des rapports du commissaire aux comptes pour le même exercice,

2. Approbation s'il y a lieu des conventions prévues aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,

3. Quitus aux administrateurs,

4. Affectation s'il y a lieu des résultats de l'exercice 2021,

5. Fixation des jetons de présence pour l'année 2021,

6. Renouvellement et/ou nomination des administrateurs pour les exercices 2022-2024,

7. Désignation / renouvellement du mandat du mandat du commissaire aux comptes pour les exercices 2022-2024,

8. Pouvoir formalités.

2022400626SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Premium Multiservices «PMS»

S.A. au capital de 200 000 Dinars

Siège social : Immeuble Tej, 1er étage, Avenue 18 Janvier 1952 - Ariana

Identifiant Unique : 1249877 F

Messieurs les actionnaires de la Société Premium Multiservices "PMS" sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 12 avril 2022 à 10h au siège de la société «SERGAZ» sis au Centre Urbain Nord 1080 - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration de l'exercice 2021 ;

2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes de l'exercice 2021 ;

3. Approbation du rapport de gestion et des états financiers de l'exercice 2021 ;

4. Quitus aux Administrateurs pour la gestion 2021 ;

5. Affectation du résultat de l'exercice 2021 ;

6. Distribution des jetons de présence;

7. Pouvoirs pour accomplir les formalités prévues par la loi.

2022400629SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

SOCIETE NOUVELLE DE BOISSONS (Groupe SFBT)

S.A au capital de 13.020.000DT

Siège social : Avenue Habib Bourguiba, 1110 La Mornaguia

Identifiant unique : 0707419B

N° affiliation CNSS : 210385/89

Messieurs les actionnaires de la Société Nouvelle de Boissons sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle pour le Mardi 12 avril 2022 à 10H, au siège de la société sise à l'Avenue Habib Bourguiba - 1110 la Mornaguia, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

2/ Lecture du rapport général du Commissaire aux comptes afférant aux états financiers de l'exercice 2021.

3/ Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions et les opérations visées aux articles 200 et suivants et 475 du Code des sociétés commerciales.

4/ Approbation, s'il y a lieu, des états financiers et des opérations prévues par les articles 200 et suivants et 475 du Code des sociétés commerciales.

5/ Affectation des résultats.

6/ Quitus pour l'exercice aux administrateurs.

7/ Pouvoirs à donner.

8/ Questions diverses.

Un exemplaire des statuts, des états financiers de l'exercice 2021, du rapport de conseil d'Administration et du projet de résolutions à soumettre à l'assemblée sont à la disposition de messieurs les actionnaires qui peuvent les consulter au siège social de la société quinze jours avant la tenue de l'assemblée.

2022400630SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

AL BARAKA BANK TUNISIA

Société anonyme

Au capital social de 120 millions de dinars

Siège social : 88 avenue Hédi Chaker 1002 Tunis

Identifiant Unique : 0031041 F

Le Conseil d'Administration d'AL BARAKA BANK TUNISIA réuni le 3 Mars 2022, convoque les actionnaires à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 20 avril 2022 à 10h au siège social de la banque sis au 88, Avenue Hédi Chaker 2 Tunis, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à la gestion 2021,

2- Lecture du rapport général des commissaires aux comptes sur les états financiers individuels et les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2021 et du rapport spécial des commissaires aux comptes relatif aux conventions réglementées conclues au cours de l'exercice 2021 et approbation desdites conventions,

3- Lecture du rapport du «Comité de contrôle de conformité des normes bancaires islamiques» sur l'année 2021,

4- Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2021,

5- Affectation du résultat et distribution des dividendes de l'exercice 2021,

6- Approbation des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire.

2022400635SANB3

Convocation

COMPAGNIE DE PROMOTION IMMOBILIERE ET TOURISTIQUE

S.A au capital de 68 667 490 Dinars

Siège social : Centre Commercial TUNIS CITY Sabbalet Ben Amar, 2032 Ariana

M.F : 0000253W/P/M/000

RNE : 0000253W

M.CNSS : 82601-54

Messieurs les Actionnaires de la COMPAGNIE DE PROMOTION IMMOBILIERE ET TOURISTIQUE SA» sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, pour le 7 Avril 2022 à 14 heures, au siège social de la société Centre Commercial Tunis City - Cebelet Ben Amar Ariana, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du Rapport du Conseil d'Administration sur la Gestion 2021,

- Lecture des Rapports des Co-Commissaires aux comptes, relatif au même exercice,

- Examen et approbation, s'il y a lieu, des Etats Financiers arrêtés au 31 décembre 2021,

- Quitus aux Administrateurs au titre de l'exercice 2021

- Affectation des résultats de 2021.

- Nomination d'un co-commissaire aux comptes

- Questions diverses.

2022400641SANB3

Convocation

Family Entertainment and Amusement Company

Société anonyme

Au capital de 2 500 000 Dinars

Siège social : Rue de l'ANNECY Immeuble ADONIS - Les Berges du Lac - 1053 Tunis

M.F : 1670506H/A/M/000

RNE : 1670506H

CNSS : 645242-95

Messieurs les Actionnaires de la «SOCIETE FAMILY ENTERTAINMENT AND AMUSEMENT COMPANY SA» sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, pour le 7 Avril 2022 à 12 heures, au siège social de la société Rue du Lac ANNECY Immeuble ADONIS Les Berges du Lac - 1053 Tunis, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du Rapport du Conseil d'Administration sur la Gestion 2021,

- Lecture des Rapports des Commissaires aux comptes, relatif au même exercice,

- Examen et approbation, s'il y a lieu, des Etats financiers arrêtés au 31 décembre 2021,

- Quitus aux Administrateurs au titre de l'exercice 2021,

- Affectation des résultats de 2021.

- Questions diverses.

2022400642SANB3

Convocation

SOCIETE TUNISIA HOTEL PROOERTIES SA

Société anonyme

Au capital de 158 242 950 Dinars

Siège social : Rue du Lac ANNECY Immeuble ADONIS Les Berges du Lac - 1053 Tunis

M.F : 898 281 LAM 000

RNE : 0898281L

CNSS : 25306892

Messieurs les Actionnaires de la «SOCIETE TUNISIA HOTEL PROPERTIES SA» sont convoqués en assemblée générale ordinaire pour le 7 avril 2022 à 11 heures, au siège social de la société Rue du Lac ANNECY - Immeuble ADONIS Les Berges du Lac - 1053 Tunis, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du Rapport du Conseil d'Administration sur la Gestion 2021,

- Lecture des Rapports du commissaire aux comptes, relatif au même exercice,

- Examen et approbation, s'il y a lieu, des Etats Financiers arrêtés au 31 décembre 2021,

- Quitus aux Administrateurs au titre de l'exercice 2021,

- Affectation des résultats de 2021,

- Nomination d'un co-commissaire aux comptes,

- Questions diverses.

2022400643SANB3

Convocation

TUNISIA YACHTING COMPANY

Société à responsabilité limitée

Au capital de 25 153 290 Dinars

Siège social : Immeuble ADONIS - Rue du Lac ANNECY, Les Berges du Lac 1053 - Tunis Les Berges du Lac

MF : 1415666A/A/M/000

RNE : 1415666A

CNSS : 645060-10

Messieurs les Actionnaires de la «TUNISIA YACHTING COMPANY» sont convoqués en assemblée générale ordinaire, pour le 7 avril 2022 à 10 heures, au siège social de la société Rue du Lac ANNECY - Immeuble ADONIS Les Berges du Lac - 1053 Tunis, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du Rapport du Conseil d'Administration sur la Gestion 2021,

- Lecture des Rapports des Co-Commissaires aux comptes, relatif au même exercice,

- Examen et approbation, s'il y a lieu, des Etats Financiers arrêtés au 31 décembre 2021,

- Quitus aux Administrateurs au titre de l'exercice 2021,

- Affectation des résultats de 2021,

- Nomination d'un commissaire aux comptes,

- Questions diverses.

2022400644SANB3

Convocation

FLY INTERNATIONAL AIRWAYS SA

Société Anonyme

Au capital de : 16 200 000 Dinars

Siège social : Rue d'ANNECY

Immeuble ADONIS - Les Berges du Lac - 1053 Tunis

M.F : 804984W/A/M/000

RNE : 804984W

CNSS : 00144777-53

Messieurs les Actionnaires de la «SOCIETE FLY INTERNATIONAL AIRWAYS SA» sont convoqués en assemblée générale ordinaire, pour le 7 avril 2022 à 9 heures, au siège social de la société Rue du Lac ANNECY Immeuble ADONIS Les Berges du Lac - 1053 Tunis, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du Rapport du Conseil d'Administration sur la Gestion 2021,

- Lecture des Rapports des Commissaires aux Comptes relatif au même exercice,

- Examen et approbation, s'il y a lieu, des Etats Financiers arrêtés au 31 décembre 2021,

- Quitus aux Administrateurs au titre de l'exercice 2021

- Affectation des résultats de 2021.

- Questions diverses.

2022400645SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

La Société ALANI INDUSTRIE

Société anonyme

Capital social : 902.000.000

I.U : 1086777Y

R.C : B0512792009

Zone Industrielle Gbolat Béja

Les Actionnaires de la société "ALANI INDUSTRIE" sont invités à

l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le vendredi 8/4/2022 à 10H au bureau d'administrations judicaire de la société situé au 19 rue de Libya Lafayette 4ème étage Tunis, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Nomination d'un commissaire aux comptes:

- Premier Mandat : 2015, 2016 et 2017.

- Deuxième Mandat : 2018, 2019 et 2020.

2- Renouvellement des mandats des membres du conseil.

3- Statuer sur la situation économique et financière de la société.

4- Divers.

2022400648SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Epargne Partenariat Investissement

S.A. au capital de 918.000 DT

16, Rue de Syrie - EPI Center - Tour C - 6ème étage - 1002 Tunis

Identifiant Unique / RNE : 0341403 M

MF : 341403M/P/M/000

Affiliation CNSS : 206078-50

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont invités à assister à l'Assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 26 avril 2022 à 11 heures à l'immeuble SOFIDE sis à Charguia II, angle rue des entrepreneurs et rue du métal, 1er étage, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du protocole de conciliation,

- Examen des états financiers de l'exercice clos au 31.12.2021,

- Lecture du rapport de gestion de l'exercice 2021,

- Lecture des rapports, général et spécial, du commissaire aux comptes,

- Approbation du rapport de gestion et des états financiers de l'exercice 2021,

- Approbation des conventions réglementées,

- Affectation des résultats,

- Quitus aux membres du Conseil d'Administration

- Délégation de pouvoirs.

2022400649SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOTEFI

S.A. au capital de 16 000 000 Dinars

Siège social : Impasse de l'Union du Maghreb Arabe n°5 - 2036 La Soukra

Identifiant unique au R.N.E 0000345Z

Matricule fiscal : 0000345 Z A M 000

Affiliation CNSS : 15.017-79

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont invités à assister à l'Assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 25 avril 2022 à 9 heures, au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen des états financiers individuels et des états financiers consolidés de l'exercice 2021 ;

- Lecture du rapport annuel de gestion et du rapport de gestion du Groupe de l'exercice 2021 ;

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes et de son rapport sur les états financiers consolidés;

- Approbation des rapports de gestion, des états financiers individuels et des états financiers consolidés;

- Approbation des conventions réglementées;

- Affectation des résultats :

- Fixation des jetons de présence;

- Quitus aux membres du Conseil d'administration;

- Nomination des administrateurs ;

- Désignation d'un commissaire aux comptes de la société et du Groupe SOTEFI;

- Délégation de pouvoirs.

2022400650SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

MAGHREB HYGIENE

Société anonyme

Au capital de 2 880 000 dinars

Siège social : Immeuble SOFIDE, Charguia II,

Angle rue du Métal et rue des Entrepreneurs, 2035 Tunis Carthage

Identifiant unique au R.N.E : 0030607 T

Matricule fiscal : 0030607 T A M000

Affiliation CNSS : 80928-30

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 22 avril 2022 à 10 heures au siège social à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen des états financiers individuels et des états financiers consolidés de l'exercice 2021 ;

- Lecture du rapport annuel de gestion et du rapport de gestion du Groupe;

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes et de son rapport sur les états financiers consolidés;

- Approbation des rapports de gestion, des états financiers individuels et des états financiers consolidés de l'exercice 2021;

- Approbation des conventions réglementées ;

- Affectation des résultats;

- Fixation des jetons de présence ;

- Quitus aux membres du Conseil d'administration ;

- Nomination des administrateurs ;

- Désignation d'un commissaire aux comptes de la société et du Groupe;

- Délégation de pouvoirs.

2022400651SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société MAJESTIC HOTELS

S.A au capital : 3.300.000 DT

Siège social : 36 Avenue de Paris - 1000 Tunis

RNE : 0000970V

MF : 000970V/A/M000

Les actionnaires de la société Majestic Hotels S.A sont convoqués

pour se réunir en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 12 avril 2022 à Treize heures (13h), au siège social de la société, 36 Avenue de Paris 1000 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour :

1) Lecture et examen du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'activité de la société en 2021 et présentation des états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2021.

2) Lecture et approbation du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs aux états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2021 et approbation des conventions règlementées prévues par les dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

3) Approbation des états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2021.

4) Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2021.

5) Affectation des résultats de l'exercice 2021.

6) Fixation du montant des jetons de présences à allouer aux administrateurs pour l'exercice 2022

7) Information concernant les déclarations des fonctions.

2022400662SANB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale constitutive

Pour la création d'une Société mutuelle de base de Services

Agricoles Torbet Boudhour Qsar TYR

Siège social : Qsar Tyr - Kbollat - Béja

La Commission temporaire pour la constitution d'une société mutuelle de base de services agricole Torbet Boudhour Qsar Tyr appelle tous les actionnaires dans le capital de la société à participer à l'assemblée générale constitutive qui se tiendra le mardi 19 avril 2022 à 10H au siège de la société afin de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- L'adoption du statut de la société
- Election du conseil d'administration
- Nomination du commissaire aux comptes

NB : Tout candidat souhaite se présenter comme membre du conseil d'administration ou en qualité de commissaire aux comptes (l'ordre des experts comptables ou la compagnie des comptables) doit présenter une demande à cet effet au moins dix jours avant la date de l'assemblée par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante :

SMSA de Base Qsar Tyr Sidi Medien 9034 Béja.

2022S00335SODB3

DIVERS

Rectificatifs

Bureau Régional de l'Union Tunisienne de Taxis Individuels à Réjiche - Mahdia

Suite à l'annonce 2022S00060APSF1 parue au JORT N°9 en date du 21/01/2022 page 150

Lire adresse : Rue Mekka n°25 Ezzahraa Mahdia

Au lieu de : 152 Rue Ibn Khaldoun - Ksour Essef - Mahdia

Le reste demeure sans changement.

2022S00352RECZ9

Internationale Obligataire Sicav

Bilan arreté au 31 Décembre 2021

(En Dinars)

	31/12/2021	31/12/2020
Portefeuille-titres	**93,476,372.962**	**35,531,880.295**
Obligations et valeurs assimilées	85,642,531.335	32,778,140.502
Titres SICAV	7,833,841.627	2,753,739.793
Placements monétaires et disponibilités	**67,609,863.265**	**95,331,782.487**
Placements monétaires	31,100,697.098	12,321,184.093
Disponibilités	36,509,166.167	83,010,598.394
Créances d'exploitation	**2,391.340**	**2,391.340**
TOTAL ACTIF	**161,088,627.567**	**130,866,054.122**
Operateurs créditeurs	**198,866.195**	**145,219.102**
Autres créditeurs divers	**1,084,960.903**	**1,133,063.371**
TOTAL PASSIF	**1,283,827.098**	**1,278,282.473**
Capital	150,999,323.282	122,069,199.581
Sommes distribuables de l'exercice clos	1,227.479	653.761
Sommes distribuables de l'exercice en cours	8,804,249.708	7,517,918.307
ACTIF NET	**159,804,800.469**	**129,587,771.649**
PASSIF ET ACTIF NET	**161,088,627.567**	**130,866,054.122**

Internationale Obligataire Sicav

Etat de résultat arreté au 31 Décembre 2021

(En Dinars)

	Du 01/01 au 31/12/2021	Du 01/01 au 31/12/2020
Revenus du portefeuille-titres	**4,121,437.580**	**1,666,811.758**
Revenus des obligations et valeurs assimilées	3,870,772.486	1,666,811.758
Revenus des titres OPCVM	250,665.094	0.000
Revenus des placements monétaires	**3,744,717.959**	**2,406,526.501**
Revenus des prises en pension	**1,015,066.834**	**580,076.596**
Total des revenus des placements	**8,881,222.373**	**4,653,414.855**
Charges de gestion	**723,303.054**	**373,464.101**
REVENU NET DES PLACEMENTS	**8,157,919.319**	**4,279,950.754**
Autres charges	**205,623.258**	**124,762.878**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**7,952,296.061**	**4,155,187.876**
Régularisation du résultat d'exploitation	**851,953.647**	**3,362,730.431**
SOMMES DISTRIBUABLES	**8,804,249.708**	**7,517,918.307**
Régularisation du résultat d'exploitation	**-851,953.647**	**-3,362,730.431**
Plus ou moins values potentielles	**176,042.520**	**172,098.176**
Plus ou moins values réalisées	**6,511.240**	**0.000**
RESULTAT NET DE LA PERIODE	**8,134,849.821**	**4,327,286.052**

Internationale Obligataire Sicav

Etat de variation de l'actif net arreté au 31 Décembre 2021

(En Dinars)

	Du 01/01 au 31/12/2021	Du 01/01 au 31/12/2020
Variation de l'actif net résultant des opération d'exploitation	**8,134,849.821**	**4,327,286.052**
Résultat d'exploitation	7,952,296.061	4,155,187.876
Variation des plus ou moins values potentielles	176,042.520	172,098.176
plus ou moins values réalisées sur cession e titres	6,511.240	0.000
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	**4,889,491.740**	**2,593,022.862**
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	**26,971,670.739**	**69,353,852.259**
Souscriptions	**177,397,068.978**	**114,609,231.701**
Capital	170,087,474.689	109,128,701.491
Régularisation des sommes non distribuables	126,450.210	238,809.710
Régularisation des sommes distribuables	7,183,144.079	5,241,720.500
Rachats	**150,425,398.239**	**45,255,379.442**
Capital	141,353,883.479	42,364,413.001
Régularisation des sommes non distribuables	112,471.479	69,146.067
Régularisation des sommes distribuables	8,959,043.281	2,821,820.374
VARIATION DE L'ACTIF NET	**30,217,028.820**	**71,088,115.449**
ACTIF NET		
En début d'éxercice	129,587,771.649	58,499,656.200
En fin d'éxercice	159,804,800.469	129,587,771.649
NOMBRE D'ACTIONS		
En début d'éxercice	1,185,364	535,222
En fin d'éxercice	1,464,384	1,185,364
VALEUR LIQUIDATIVE	**109.128**	**109.323**
TAUX DE RENDEMENT	**5.62%**	**6.07%**

NB: Les états financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF

2022R00644BCFA5

Sicav Security

Société d'Investissement à capital Variable
Régie par le code des Organismes de Placement Collectif
(Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001)
RC : B171721998 Tunis - Matricule fiscal : 632956L/N/M/000
Siège social : 25, rue du Docteur Calmette - 1082 Tunis Mahrajène

ETATS FINANCIERS SICAV SECURITY AU 31/12/2021

LES ETATS FINANCIERS DANS LEURS INTEGRALITES
SONT PUBLIES AU BULLETIN OFFICIEL DU CMF

BILAN SICAV SECURITY AU 31/12/2021

		31/12/2021	31/12/2020
	ACTIF		
AC1 -	**Portefeuille titres**	**706 719**	**755 569**
a -	Actions, valeurs assimilées et droits attachés	180 548	311 719
b -	Obligations et valeurs assimilées	526 171	443 850
AC2 -	**Placements monétaires et disponibilités**	**317 064**	**417 165**
a -	Placements monétaires	221 763	221 623
b -	Disponibilités	95 301	195 542
	Total Actif	**1 023 783**	**1 172 734**
	PASSIF		
PA1 -	**Opérateurs créditeurs**	1 034	1 278
PA2 -	**Autres créditeurs divers**	274	301
	Total Passif	**1 308**	**1 579**
	ACTIF NET		
CP1 -	**Capital**	982 349	1 124 680
CP2 -	**Sommes distribuables**	**40 126**	**46 475**
a -	Sommes distribuables des exercices antérieurs	11	15
b -	Sommes distribuables de l'exercice	40 115	46 460
	Actif Net	**1 022 475**	**1 171 155**
	Total Passif et Actif Net	**1 023 783**	**1 172 734**

ETAT DE RESULTAT SICAV SECURITY AU 31/12/2021

		Exercice du 01-01-2021 au 31-12-2021	Exercice du 01-01-2020 au 31-12-2020
PR1 -	Revenus du portefeuille titres	**38 866**	**39 075**
a -	Dividendes	7 561	8 363
b -	Revenus des obligations et valeurs assimilées	31 305	30 712
PR2 -	Revenus des placements monétaires	15 040	17 735
	Total des revenus de placements	**53 906**	**56 810**
CH1 -	Charges de gestion des placements	-12 197	-12 885
	Revenus nets des placements	**41 709**	**43 925**
CH2 -	Autres charges	-1 417	-1 629
	Résultats d'exploitation	**40 292**	**42 296**
PR4 -	Régularisation du résultat d'exploitation	-177	4 164
	Sommes distribuables de l'Exercice	**40 115**	**46 460**
PR4 -	Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	**177**	**-4 164**
	Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	414	-77 099
	Frais de négociation	-489	-1 167
	Plus ou moins-values réalisées sur cessions de titres	-14 853	78 041
	Résultat de l'Exercice	**25 364**	**42 071**

Sicav Security

Société d'Investissement à capital Variable
Régie par le code des Organismes de Placement Collectif
(Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001)
RC : B171721998 Tunis - Matricule fiscal : 632956L/N/M/000
Siège social : 25, rue du Docteur Calmette - 1082 Tunis Mahrajène

VARIATION DE L'ACTIF NET SICAV SECURITY AU 31/12/2021 :

		Exercice du 01-01-2021 au 31-12-2021	Exercice du 01-01-2020 au 31-12-2020
AN1 -	**Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation**	**25 364**	**42 071**
a -	Résultat d'exploitation	**40 292**	42 296
b -	Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	414	-77 099
c -	Variation des plus ou moins-values réalisées sur cession titres	-14 853	78 041
d -	Frais de négociation de titres	-489	-1 167
AN2 -	**Distribution de dividendes**	**-39 841**	**-41 690**
AN3 -	**Transactions sur le capital**	**-134 203**	**37 273**
a -	***Souscription***	**367 641**	**770 176**
	Capital	358 636	745 294
	Régularisation des sommes non distribuables	-3 670	174
	Régularisation des sommes distribuables	12 675	24 708
b -	***Rachats***	**-501 844**	**-732 903**
	Capital	-486 905	-704 456
	Régularisation des sommes non distribuables	4 536	-2 911
	Régularisation des sommes distribuables	-19 475	-25 536
	Variation de l'actif net	**-148 680**	**37 654**
AN4 -	Actif net		
a -	Début de l'Exercice	1 171 155	1 133 501
b -	Fin de l'Exercice	1 022 475	1 171 155
AN5 -	Nombre d'actions (ou de parts)		
a -	Début de l'Exercice	63 648	61 343
b -	Fin de l'Exercice	56 389	63 648
	Valeur liquidative	**18,133**	**18,400**
AN6 -	**Taux de rendement (%)**	**2,510%**	**3,70%**

2022400608BCFA5

Cap Oblig Sicav

Société d'Investissement à capital Variable
Régie par le code des Organismes de Placement Collectif
(Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001)
RC : B146302001 Tunis - Matricule fiscal : 770729 W/N/M/000
Siège social : 25, rue du Docteur Calmette - 1082 Tunis Mahrajène

ETATS FINANCIERS CAP OBLIG SICAV AU 31/12/2021

LES ETATS FINANCIERS DANS LEURS INTEGRALITES
SONT PUBLIES AU BULLETIN OFFICIEL DU CMF

BILAN CAP OBLIG SICAV AU 31/12/2021

		31/12/2021	31/12/2020
	ACTIF		
AC1 -	**Portefeuille titres**	**16 411 169**	**9 777 250**
a -	Actions, valeurs assimilées et droits attachés	847 573	1 184 404
b -	Obligations et valeurs assimilées	15 563 596	8 592 846
AC2 -	**Placements monétaires et disponibilités**	**13 180 066**	**13 790 276**
a -	Placements monétaires	11 961 912	13 493 181
b -	Disponibilités	1 218 154	297 095
	Total Actif	**29 591 235**	**23 567 526**
	PASSIF		
PA1 -	**Opérateurs créditeurs**	23 037	18 406
PA2 -	**Autres créditeurs divers**	6 186	5 536
	Total Passif	**29 223**	**23 942**
	ACTIF NET		
CP1 -	**Capital**	28 080 686	22 289 674
CP2 -	**Sommes distribuables**	**1 481 326**	**1 253 910**
a -	Sommes distribuables des exercices antérieurs	21	170
b -	Sommes distribuables de l'exercice	1 481 305	1 253 740
	Actif Net	**29 562 012**	**23 543 584**
	Total Passif et Actif Net	**29 591 235**	**23 567 526**

ETAT DE RESULTAT CAP OBLIG SICAV AU 31/12/2021

		Exercice du 01-01-2021 au 31-12-2021	Exercice du 01-01-2020 au 31-12-2020
PR1 -	Revenus du portefeuille titres	**805 338**	**477 875**
	Dividendes	0	0
	Revenus des obligations et valeurs assimilées	805 338	477 875
PR2 -	Revenus des placements monétaires	928 792	933 066
	Total des revenus de placements	**1 734 130**	**1 410 941**
CH1 -	Charges de gestion des placements	-253 311	-198 194
	Revenus nets des placements	**1 480 819**	**1 212 747**
CH2 -	Autres charges	-33 113	-31 095
	Résultats d'exploitation	**1 447 706**	**1 181 652**
PR4 -	Régularisation du résultat d'exploitation	33 599	72 088
	Sommes distribuables de l'Exercice	**1 481 305**	**1 253 740**
PR4 -	Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	**-33 599**	**-72 088**
	Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	-15 453	20 512
	Frais de négociation	0	-1 426
	Plus ou moins-values réalisées sur cessions de titres	98 469	36 050
	Résultat de l'Exercice	**1 530 722**	**1 236 788**

Cap Oblig Sicav

Société d'Investissement à capital Variable
Régie par le code des Organismes de Placement Collectif
(Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001)
RC : B146302001 Tunis - Matricule fiscal : 770729 W/N/M/000
Siège social : 25, rue du Docteur Calmette - 1082 Tunis Mahrajène

VARIATION DE L'ACTIF NET CAP OBLIG SICAV AU 31/12/2021 :

		Exercice du 01-01-2021 au 31-12-2021	Exercice du 01-01-2020 au 31-12-2020
AN1 -	**Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation**	**1 530 722**	**1 236 788**
	Résultat d'exploitation	1 447 706	1 181 652
	Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	-15 453	20 512
	Plus ou moins-values réalisées sur cessions de titres	98 469	36 050
	Frais de négociation de titres	0	-1 426
AN2 -	**Distribution de dividendes**	**-1 023 685**	**-845 319**
AN3 -	**Transactions sur le capital**	**5 511 391**	**2 948 346**
a -	***Souscriptions***	**36 653 768**	**28 943 944**
	Capital	35 484 857	27 806 851
	Régularisation des sommes non distribuables	55 022	25 177
	Régularisation des sommes capitalisables	1 113 889	1 111 916
	Droits d'entrée	0	0
b -	***Rachats***	**-31 142 377**	**-25 995 598**
	Capital	-29 780 830	-24 613 287
	Régularisation des sommes non distribuables	-51 053	-22 968
	Régularisation des sommes capitalisables	-1 310 494	-1 359 343
	Droits de sorties	0	0
	Variation de l'actif net	**6 018 428**	**3 339 815**
AN4 -	**Actif net**		
a -	Début d'exercice	23 543 584	20 203 769
b-	Fin d'exercice	29 562 012	23 543 584
AN5 -	Nombre d'actions (ou de parts)		
a -	Début d'exercice	219 750	188 184
b -	Fin d'exercice	275 985	219 750
	Valeur liquidative	**107,115**	**107,138**
AN6 -	**Taux de rendement (%)**	**5,30 %**	**5,56 %**

2022400610BCFA5